

18/00036

30 AOUT 2018

ARRETE N° _____ /MINESUP DU _____

Portant ouverture du concours pour le recrutement en 1^{ère} année du 2nd cycle des Elèves-Professeurs à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) de l'Université de Buéa à Kumba, au titre de l'année académique 2018/2019.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

- Vu la Constitution;
- Vu la Loi n°2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur;
- Vu le Décret n° 93/026 du 19 Janvier 1993 portant création des Universités;
- Vu le Décret n°93/027 du 19 Janvier 1993 portant dispositions communes dans les Universités d'Etat, modifié et complété par le Décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005;
- Vu Le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
- Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n°2012/433 du 1^{er} Octobre 2012 portant organisations du Ministère de l'Enseignement Supérieur;
- Vu Le Décret n°93/034 du 19 Janvier 1993 portant organisation administrative de l'Université de Buea;
- Vu le décret n° 2017/318 du 27 juin 2017 portant nomination d'un Vice-Chancellor et de Recteurs dans certaines Universités d'Etat ;
- Vu le Décret n°2014/090 du 07 Mars 2014 portant création de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) de l'Université de Buea à Kumba.
- Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 10 Février 2000 portant sur l'admission dans les Ecoles nationales de formation et le recrutement à la Fonction publique;
- Vu l'Arrêté n°18/00091/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC/SE du 22 Février 2018 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun, au titre de l'année académique 2018/2019;

ARRETE:

Article 1 : Un concours pour le recrutement en 1^{ère} année du 2nd cycle des Elèves-Professeurs à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de l'Université de Buéa à Kumba est ouvert au titre de l'année académique 2018/2019, dans les séries et options suivantes :

Département	Option	Nombre de places
Génie Civil et Techniques Forestières	Bâtiments	09
	Menuiserie Ebénisterie	08
Génie Electrique	Électronique	09
	Electrotechnique	09
Génie Mécanique	Mécanique Automobile	06
	Construction Mécanique	07
Economie Sociale et Familiale	Industrie de l'Habillement	08
	Economie Sociale	09
Génie Informatique	Informatique industrielle	08
	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	08
Techniques Administratives	Management de l'information et de la communication (MIC)	10
Sciences de Gestion	Marketing	08

	Gestion Immobilière	08
Tourisme et Hôtellerie	Tourisme	11
	Hôtellerie	09
Droit	Droit	11
Science de l'Éducation	Science de l'Éducation	10
Conseiller d'Orientation	Conseiller d'Orientation	12
Agriculture	Agriculture	09
Total		169

Article 2 : (1) Le concours est ouvert en une seule session aux Camerounais des deux sexes satisfaisant aux conditions suivantes :

Département	Option	Diplômes requis
Génie Civil et Techniques Forestières	Bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur en Bâtiments; - Licence de Technologie en Bâtiments; - Licence professionnelle en Bâtiments; - Ingénieur en Génie Civil - Ingénieur en Génie Rural ; - DIPET 1 en Bâtiment et Travaux Publics
	Menuiserie Ebénisterie	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur en Bâtiments; - Licence de Technologie en Bâtiments; - Licence professionnelle en Bâtiments; - Ingénieur en Génie Civil - Ingénieur en Génie Rural ; - DIPET 1 en Bâtiment et Travaux Publics
Génie Electrique	Électronique	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Ingénieur en électrotechnique; - Diplôme d'Ingénieur génie électrique - Licence en EEA - Licence génie électrique - Licence professionnelle génie électrique - Licence en physique appliquée option électrique et électrotechnique - DIPET I en électronique, froid et climatisation
	Electrotechnique	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Ingénieur en électrotechnique; - Diplôme d'Ingénieur génie électrique - Licence en EEA - Licence génie électrique - Licence professionnelle génie électrique - Licence en physique appliquée option électrique et électrotechnique - DIPET I en électrotechnique, froid et climatisation



Genie Mécanique	Mécanique Automobile	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur : Génie Mécanique, construction navale, Maintenance Industrielle, Automobile. - Licence de Technologie, Génie Mécanique, Maintenance Industrielle, Chaudronnerie; - Licence professionnelle: Génie mécanique, Maintenance industrielle - DIPET I en Fabrication Mécanique, Mécanique Automobile
	Construction Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur : Génie Mécanique, construction navale, Maintenance Industrielle, Automobile. - Licence de Technologie : Génie Mécanique, Maintenance Industrielle, Chaudronnerie; - Licence professionnelle: Génie mécanique, Maintenance industrielle - DIPET I en Fabrication Mecanique, Construction Mécanique
Economie Sociale et Familiale	Industrie de l'Habillement	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en Industrie Textile; - Licence Professionnelle en Textile; - Licence en Beaux-Arts, Chimie, Physiques ; -DIPET I en Modélisme et Industrie d'Habillement et Textile.
	Economie Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en économie Familiale ou Nutrition -Licence en Biologie, Infirmierie, Biochimie ou Chimie. -DIPET I en Economie Familiale.
Génie Informatique	Informatique industrielle	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en Informatique - Licence de Technologie en Informatique - Ingénieur en Informatique - Licence en Mathématiques - Licence Professionnelle en Informatique - DIPET I en Informatique
	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	<ul style="list-style-type: none"> - Licence en Droit - Licence en Sciences Humaines - Licence en Economie ou en Gestion - Licence en Sciences Sociales et Art - DIPET I en Technologie de l'Information et de le Communication
Techniques administratives	Management de l'information et de la communication (MIC)	<ul style="list-style-type: none"> - Licence Professionnelle en Secrétariat Bureautique, - Licence en informatique, - Licence en Droit, Sciences Sociales et Humanités - DIPET 1 en Management de l'information et de la communication.



Sciences de Gestion	Marketing	- Licence en Comptabilité; Marketing, Economie, Management, assurance, Banque et Finance. - DIPET I en Marketing
	Gestion Immobilière	- Licence en droit - Licence en économie - Licence en économie et/ou gestion - Licence en géographie - DIPET I en Management, Gestion Immobilière, Marketing, Economie
Tourisme et Hôtellerie	Tourisme	-Licence toutes spécialités -Management, Gestion Immobilière, Tourisme, Hôtellerie, IMC
	Hôtellerie	-Licence toutes spécialités -Management, Gestion Immobilière, Tourisme, Hôtellerie, IMC -DIPET I en Management, Gestion Immobilière, Marketing, Economie
Droit	Droit	-Licence en Droit
Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	-Licence en Science de l'Education, philosophie, sociologie, sciences humaines
Conseiller d'Orientation	Conseiller d'Orientation	- Licence en toutes spécialités
Agriculture	Agriculture	- Licence en Sciences des Plantes, Botanique, Sciences animales, Agri business, - Licence en Technologies Alimentaires - Ingénieur des Travaux Agricoles (produits agricoles, animaux, Horticulture) - Ingénieur des Conceptions Agricoles

(2) Les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement Supérieur seront admis à concourir.

Article 3 : (1) Les candidats étrangers peuvent être admis à concourir dans les mêmes conditions académiques et dans la limite des places disponibles, conformément à la réglementation en vigueur.

(2) Les candidats ne doivent pas être âgés de plus de 32 ans au 1er Janvier 2018

(3) Les candidats fonctionnaires d'une manière générale ne peuvent, en aucun cas, postuler en qualité de candidat externe.

Article 4 : La procédure d'inscription est ainsi qu'il suit:

- Présentez-vous à un guichet EXPRESS UNION pour effectuer le paiement du frais de concours ;
- Retirez votre reçu correspondant au paiement de vingt mille (20.000) FCFA ;
- Rendez-vous à l'adresse <http://www.registration.htttckumba.com> puis saisissez le numéro de transaction de votre reçu express union afin d'obtenir une fiche d'inscription pour confirmation d'inscription en ligne et le récépissé de dépôt qui sera signée par un officier au centre de dépôt. Rassurez-vous bien du téléchargement de la lettre de confirmation et du récépissé de dépôt ;

Le dossier d'inscription comporte les documents ci-après :



- La lettre de confirmation d'inscription obtenue en ligne.
- Une copie certifiée conforme d'acte de naissance et datant de moins de six (6) mois ;
- Les relevés de notes des niveaux I, II et III de Licence ou Bachelor, ou du diplôme d'ingénieur ou du diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement supérieur, signés ou certifiés conformes par les autorités académiques compétentes ;
- Une copie certifiée conforme de la Licence ou Bachelor, du diplôme d'ingénieur ou du diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, datant de moins de six (6) mois, ou une Attestation de Réussite signée ou certifiée par l'autorité académique compétente.
- un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (3) mois ;
- un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration, attestant que le candidat est physiquement et médicalement apte à l'exercice de la fonction d'enseignant, notamment qu'il est indemne de carences notables au niveau de l'élocution, de l'audition, de la vue ou de la motricité; conformément à la réglementation en vigueur ;
- Un reçu de paiement de vingt mille francs (20 000 F) délivré par une agence EXPRESS UNION; **aucun autre mode de paiement ne sera accepté ;**
- une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur, et portant l'adresse exacte du candidat ;
- deux photos (4X4) d'identité.

Article 5 : (1) Les candidats titulaires des diplômes étrangers doivent présenter soit l'arrêté d'équivalence, soit le récépissé du dépôt de la demande d'équivalence délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

(2) En tout état de cause, l'admission définitive, le cas échéant, est acquise que sur présentation de l'équivalence du diplôme dans les délais fixés par l'autorité.

Article 6 : Tous les dossiers complets doivent être déposés à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET de Kumba), l'Université de Buéa, ou dans les Délégations Régionales du MINESEC, au plus tard le **22 Octobre 2018**.

Article 7 : Le concours comporte :

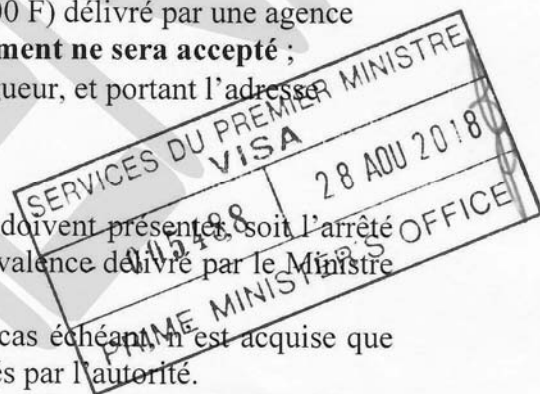
- Une épreuve écrite comptant pour 70% dans l'évaluation totale;**
- Une étude du dossier comptant pour 30% dans l'évaluation totale.**

Article 8 : Les épreuves écrites auront lieu le **11 Novembre 2018 à 8:00H** dans les centres suivants : **Bafoussam, Bambili, Buéa, Douala, Ngaoundere Yaoundé et Kumba.**

Article 9 : Les épreuves écrites sont réparties comme suit:

(1) Selon les départements, les épreuves écrites porteront sur les disciplines indiquées dans le tableau ci-dessous :

Département	Option	Epreuve majeure	Epreuve mineure
Génie Civil et Techniques Forestières	Bâtiments	Bâtiments	Mathématiques Appliquées
	Menuiserie Ebénisterie	Menuiserie Ebénisterie	Mathématiques Appliquées
Génie Electrique	Electronique	Electronique	Mathématiques Appliquées
	Electrotechnique	Electrotechnique	Mathématiques Appliquées
Génie Mécanique	Mécanique Automobile	Mécanique Automobile	Mathématiques Appliquées



	Construction Mécanique	Construction Mécanique	Mathématiques Appliquées
Economie Sociale et Familiale	Industrie de l'Habillement	Industrie de l'Habillement	Culture Générale
	Economie Sociale	Economie Sociale	Culture Générale
Génie informatique	Informatique industrielle	Algorithme et programmation	Mathématiques Appliquées
	Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Systèmes d'information et de communication	
Techniques Administratives	Management de l'information et de la communication (MIC)	Etude des cas	Culture Générale
Sciences de Gestion	Marketing	Marketing	Mathématique Financière
	Gestion Immobilière	Gestion Immobilière	Culture Générale
Tourisme et Hôtellerie	Tourisme	Tourisme	Culture Générale
	Hôtellerie	Hôtellerie	Culture Générale
Droit	Droit	Droit	Culture Générale
Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	Psychologie Générale	Pédagogie Générale
Conseillers d'Orientation	Conseiller d'Orientation	Psychologie Générale	Culture Générale
Agriculture	Agriculture	Science de l'Agriculture	Culture Générale

(2) Les programmes du concours correspondent à ceux des diplômes exigés et de la spécialité correspondante.

Article 10 : Chaque épreuve de l'examen écrit est notée sur vingt points. Toute note inférieure à cinq sur vingt (05/20) est éliminatoire.

Article 11 : La note de l'étude du dossier tiendra compte:

- de l'âge du candidat;
- du nombre d'années d'études universitaires;
- des notes obtenues au niveau I, II et III de Licence ou Bachelor.

Article 12 : La composition du jury d'admission fera l'objet d'un texte particulier du Ministre de l'Enseignement Supérieur, conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 13 : L'admission frauduleuse par non-respect de la condition de diplôme, de grade, d'âge ou d'ancienneté expose le candidat concerné à une exclusion d'office à tout moment et sans aucune forme de procédure.

Article 14 : Le Vice Chanceller de l'Université de Buéa, le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité et le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) de l'Université de Buéa sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré puis publié en français et en anglais partout où besoin sera.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur



Jacques FAME NDONGO

